

- MANIFESTE -

AU CŒUR DES ALPES: LA SUISSE GOURMANDE !

Les Alpes, avec la Suisse en son cœur, représentent un atout considérable pour tout le continent européen avec son patrimoine biologique, culturel et gastronomique.

Les racines culturelles de toute population humaine sont intimement liées à sa production agricole et à la manière de s'alimenter qui en découle. La meilleure manière de comprendre un territoire et ses habitants revient ainsi à s'initier à ses traditions gastronomiques, à déguster les produits de la terre qui nous accueille.

Destination aux facettes gustatives riches et variées, la Suisse doit davantage promouvoir cet extraordinaire patrimoine et devenir sans tarder une destination mondiale du tourisme du goût.

La démarche se veut la première pierre d'un édifice appelé à se construire autour d'une Suisse gourmande unie par la mise en exergue des artisans de nos régions et des produits de notre terroir. Elle vise à fédérer, coordonner et promouvoir les institutions et secteurs concernés. Elle vise à offrir de nouvelles perspectives aux acteurs de la gastronomie, aux artisans locaux et de permettre au secteur touristique de bénéficier de nouveaux créneaux.

La crise liée au coronavirus implique d'adapter nos modèles, non seulement dans l'immédiat, mais, surtout, dans une perspective plus durable. Elle offre l'opportunité de générer de l'intérêt pour nos régions de la part de ses habitants qui en deviendront les meilleurs ambassadeurs dans la perspective d'une reprise à terme du tourisme national et international.

TOUS UNIS POUR LE PATRIMOINE DU GOÛT AU CŒUR DES ALPES, TOUS UNIS AUTOUR DE LA SUISSE GOURMANDE !

Article 1

Nous nous mobilisons dans l'objectif de développer et promouvoir le tourisme du goût et l'œnotourisme; nous nous mobilisons afin de développer davantage de synergies et de moyens au sein de nos institutions autour de cette thématique d'intérêt commun.

Article 2

Nous prôtons une approche globale dans le développement de politiques et de réseaux entre les producteurs, les cuisiniers, les mangeurs, les transformateurs, les commerçants, les chercheurs, les enseignants, les animateurs du territoire, les autorités et les acteurs de la branche touristique en faveur de notre terroir.

Article 3

Nous nous engageons à valoriser les produits agricoles et viticoles, aussi bien coutumiers qu'innovants, pour les habitants de nos régions comme pour nos hôtes. Pour ce faire, nous misons sur leurs qualités et leurs biodiversités. Nous défendons des produits authentiques, reflets de la saisonnalité, cultivés, confectionnés ou approvisionnés éthiquement et en respect de notre environnement.

Article 4

Nous soutenons la mise sur pied ou la valorisation de programmes de formation pour les agriculteurs, les viticulteurs, les artisans et les cuisiniers comme pour les acteurs du secteur touristique. Nous véhiculons avec conscience les traditions et la culture de nos régions ainsi que les savoir-faire qui y sont liés.

Article 5

Nous encourageons les partenariats entre les acteurs du tourisme et du terroir, nous soutenons et valorisons les collaborations intersectorielles et interrégionales. Nous communiquons et développons des produits touristiques visant à les mettre en valeur, tels que des routes thématiques ou incluant d'autres attractions et activités sportives, historiques, culturelles ou de plein air.

SIGNATAIRES

Par leur signature, les institutions et partenaires suivants s'engagent à respecter le manifeste :

